

000295

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

Département
MARNE
Canton
EPERNAY 1
Commune
DIZY

ARRETE N° 2020/181
REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX RUE DE LA REPUBLIQUE

Le Maire de Dizy,

Vu le Code général des collectivités locales et notamment les Articles L2213.1 à L2213.6

VU le code de la Route et notamment les articles R411-25 et R411-26

VU la Loi 82-213 du 02.03.1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements, des Régions,

VU l'arrêté interministériel du 24/11/1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes articles R 432-5 et R 432-7,

VU l'instruction interministérielle du 06/11/1992 sur la réglementation routière,

Considérant que pour assurer la sécurité des riverains et usagers de la rue de la République, à l'occasion des travaux réalisés par l'entreprise ALTERA TP - représentée par M. Virgil TONDEUR, 10 rue des Fossés – 51460 COURTISOLS - pour GrDF, pour la création d'un branchement de gaz pour des particuliers, début de la rue de la République, à partir du 28 juillet 2020 jusqu'au 26 août 2020, la vitesse sera limitée à 30 km/h, le stationnement sera interdit des deux côtés, une voie de circulation sera supprimée au droit du chantier, le cheminement des piétons sera dévié par panneaux et l'accessibilité des secours sera maintenue.

ARRETE

Article 1er: La vitesse sera limitée à 30 km/h, le stationnement sera interdit des deux côtés, une voie de circulation sera supprimée au droit du chantier, le cheminement des piétons sera dévié par panneaux et l'accessibilité des secours sera maintenue du 28 juillet 2020 au 26 août 2020.

Article 2 : Pour des raisons de sécurité, les riverains devront prendre toutes précautions utiles pendant la durée des travaux.

Article 3 : Cette modification de circulation et de stationnement sera matérialisée par la pose de barrières ainsi que la pose de panneaux de signalisation correspondants par l'entreprise ALTERA TP.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

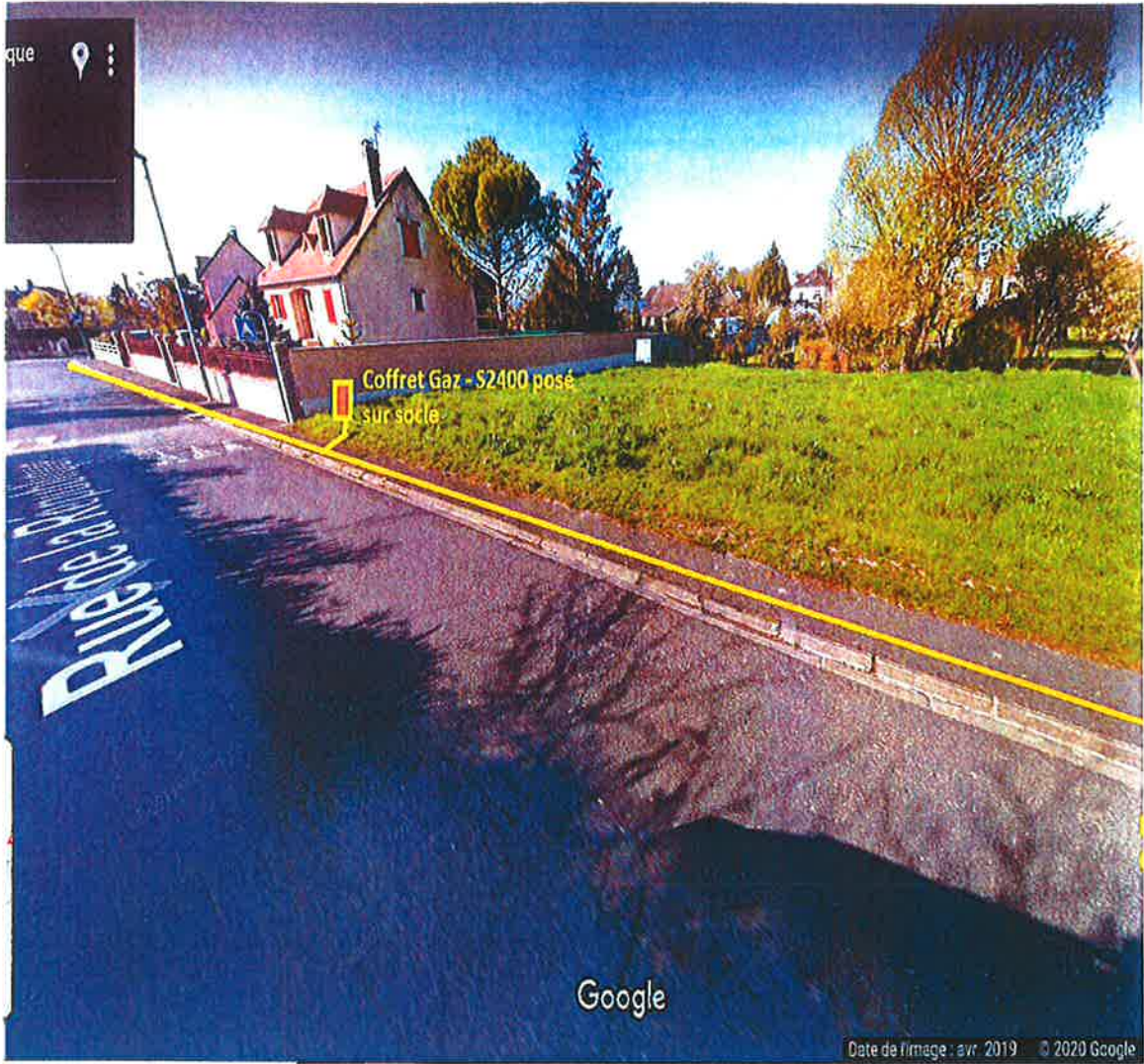
- Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie d'AY-CHAMPAGNE
- Société ALTERA TP pour GrDF



Fait à Dizy, le 2 juillet 2020

M. le Maire

Antoine CHIQUET



201450835 PIERROT Michel RUE DE LA REPUBLIQUE - PARCELLE 1170 51530 DIZY



000299